

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 2 mars 2023

Rencontre avec les industriels sur le plan d'action pour les munitions : augmentation de la production de munitions gros calibre et relocalisation de certains sites industriels en France.

L'Économie de guerre prend en compte la question des munitions et de leurs stocks afin de poursuivre le soutien à l'Ukraine et de permettre à nos armées d'être réactives et endurantes dans un contexte dégradé.

La capacité souveraine de production est vitale pour nos stocks et pour aider l'Ukraine. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a demandé à la filière industrielle que cela produise des effets dès 2023.

Une mission est confiée à Laurent Collet Billon (ancien délégué général pour l'armement). Il devra œuvrer à la densification de l'approvisionnement vers l'Ukraine de munitions de type 155 mm et de missiles de défense sol-air Mistral. Monique Legrand-Larroche (inspectrice générale des armées) devra œuvrer au soutien à l'Ukraine concernant le Maintien en condition opérationnelle (MCO) et la production des systèmes d'artillerie CAESAR.

Le ministre des Armées a également demandé à Laurent Collet Billon la réalisation d'une étude portant sur la relocalisation éventuelle d'une filière munitionnaire de petits calibres en France.

Les travaux de Laurent Collet Billon et de Monique Legrand-Larroche seront réalisés en étroite collaboration avec M. Emmanuel Chiva, délégué général pour l'armement.

Par ailleurs, le ministre des Armées se réjouit de la décision d'Eurenco de relocaliser à Bergerac en 30 mois, d'ici 2025, une capacité de production autonome de poudres gros calibre. Le montant total de l'opération est estimé à 60 millions d'euros HT, dont 50 millions d'euros d'autofinancement.

L'État prend une part essentielle dans le financement de la Base industrielle et technologique de défense (BITD), avec l'augmentation des crédits de 100 Md€ sur sept ans par rapport à la précédente loi de programmation militaire. Néanmoins, la commande publique ne peut pas agir comme seule guide pour l'activité de la BITD : il est primordial d'investir dans la BITD.

Il n'y a pas de durabilité sans sécurité. Financer les entreprises qui agissent au quotidien pour préserver la sécurité de nos concitoyens est partie intégrante de la finance durable.

Contact media:

Centre media du ministère des Armées <u>media@dicod.fr</u> 09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense DICoD

Centre media du ministère des Armées 60 boulevard du général Martial Valin CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15